



LA CORPORATION DE GARANTIE DE PRÊTS
POUR LES AUTOCHTONES DU CANADA

Filiale de la Corporation de développement des investissements du Canada

RAPPORT FINANCIER TRIMESTRIEL

pour la période close le 30 juin 2026



TABLE DES MATIÈRES

Responsabilité de la direction pour l'information financière	3
Aperçu, mandat et prestation du programme	4
Rapport de gestion	5
État de la situation financière	7
État des résultats	8
État des flux de trésorerie	9
État de la variation des actifs (passifs) financiers nets	10
Notes annexes	11
Administrateurs et dirigeants	15



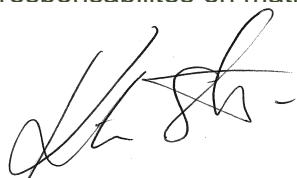
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints de la Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (« CGPAC » ou la « Corporation ») ont été préparés et présentés par la direction, responsable de l'intégrité et de la présentation équitable de l'information.

Ces états financiers ont été établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (les « NCSP ») et comportent certains montants fondés sur les jugements éclairés et les meilleures estimations de la direction.

Puisqu'elle s'acquitte de ses responsabilités et qu'elle reconnaît les limites inhérentes à tous les systèmes, CGPAC a mis en place un système de contrôle interne afin de produire des informations fiables qui répondent aux exigences du rapport. Les systèmes sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que les transactions de CGPAC sont autorisées de façon adéquate, que les actifs sont protégés contre les pertes et que les registres comptables constituent une base fiable pour la préparation des états financiers.

Le conseil d'administration de CGPAC est chargé de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière et de contrôles internes.



Kristan Straub
Président et chef de la direction
CGPAC



Cheffe des finances
CGPAC

18 août 2026



APERÇU, MANDAT ET PRESTATION DU PROGRAMME

Aperçu et mandat

CGPAC est une société d'État fédérale établie en 2024 pour aider les groupes autochtones partout au Canada à devenir propriétaires et partenaires de grands projets canadiens. Par l'entremise du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones (le « PGPA » ou le « programme »), CGPAC fournit jusqu'à 10 milliards de dollars en garanties de prêts fédérales, ce qui donne accès à des capitaux abordables et permet aux Autochtones de devenir propriétaires dans les secteurs des ressources naturelles, de l'énergie, des infrastructures et dans le cadre d'autres projets importants qui génèrent des avantages à long terme pour leurs communautés.

La mission de CGPAC est de faire progresser la réconciliation économique en permettant la participation des Autochtones au capital de projets à grande échelle, en particulier dans les secteurs où des contraintes juridiques et structurelles de longue date, comme l'incapacité d'utiliser les terres de réserve comme garantie, ont historiquement limité l'accès à des capitaux abordables. Par la mise en place de garanties fédérales, CGPAC contribue à améliorer les modalités d'emprunt pour les groupes autochtones et à faciliter leur engagement en tant que partenaires en capital dans des actifs porteurs de retombées économiques.

À titre de filiale à cent pour cent de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »), la Corporation est redevable devant le ministre des Finances et respecte des normes strictes en matière de transparence et de présentation de l'information.

Prestation du programme

CGPAC administre le PGPA selon un processus solide qui commence par l'engagement et l'évaluation des candidats et de leurs projets à un stade précoce. Une fois qu'un projet satisfait aux critères d'admissibilité, CGPAC procède à une diligence raisonnable approfondie portant sur les aspects financiers, commerciaux et opérationnels du projet. Si l'issue est favorable, le projet est soumis à l'approbation du conseil d'administration, puis transmis au ministre des Finances pour approbation, ce qui mène à l'octroi d'une garantie de prêt.

La Corporation assure la diversification du portefeuille entre les régions et les secteurs en fonction des critères d'admissibilité du programme. Des examens réguliers des paramètres et des seuils de risque aident à calibrer la tolérance au risque et à garantir que le programme soutient des projets dont les flux de trésorerie sont prévisibles et stables.

CGPAC assure également un suivi continu du portefeuille et fournit des rapports transparents afin de maintenir un suivi et de gérer l'exposition aux risques de façon proactive. Le programme est exploité selon la méthode du recouvrement des coûts, au moyen de la facturation de frais d'émission de la garantie et de frais d'entretien aux candidats retenus, afin de financer les besoins opérationnels courants, et ne visera pas à réaliser de profit sur la durée du programme.



RAPPORT DE GESTION

Ce qui suit constitue le rapport de gestion des résultats financiers et des activités de CGPAC pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026. Des renseignements supplémentaires sur la Corporation, y compris ses plus récents états financiers, sont accessibles sur le site Web de la Société, à l'adresse www.cilgc-cgpac.ca. À moins d'indication contraire, toutes les mesures financières sont en milliers de dollars canadiens. Les présentes informations sont à jour en date du 18 août 2026.

Mise en garde

Certains renseignements concernant la Corporation figurant dans le présent rapport de gestion, y compris l'évaluation par la direction des plans et des activités futurs de la Corporation, constituent des énoncés prospectifs comportant des risques et des incertitudes importants, connus et inconnus. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, dont certains échappent au contrôle de la Corporation, notamment l'incidence de la conjoncture économique générale, des conditions propres au secteur d'activité et des risques environnementaux. Les résultats, le rendement ou les succès réels pourraient différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, aucune assurance ne peut être donnée quant à la réalisation des événements envisagés dans les énoncés prospectifs ni, le cas échéant, quant aux avantages que la Corporation pourrait en tirer.

Situation financière et résultats

Au 30 juin 2026, l'actif total s'élevait à 6,2 millions de dollars, composé de trésorerie de 6,0 millions de dollars et de débiteurs de 0,2 million de dollars. Les produits différés s'élevaient à 6,4 millions de dollars, reflétant les commissions de garantie reçues d'avance pour les engagements de garantie, tandis que les autres passifs s'élevaient à 12,3 millions de dollars, soit 9,7 millions de dollars payables à CDEV pour les charges d'exploitation engagées à ce jour et d'autres charges à payer de 2,7 millions de dollars. Le déficit accumulé était de 12,6 millions de dollars.

Les produits totaux pour le trimestre et le semestre se sont établis à 0,3 million de dollars et à 0,5 million de dollars, respectivement. Les charges d'exploitation pour le trimestre et le semestre se sont établies à 1,2 million de dollars et à 2,3 millions de dollars, respectivement, et se composaient d'honoraires et de frais de services-conseils. Les coûts directs nets du programme pour le trimestre et le semestre se sont établis à 2,3 millions de dollars et à 2,9 millions de dollars, respectivement, alors que le déficit net pour le trimestre et le semestre était de 3,2 millions de dollars et de 4,6 millions de dollars, respectivement. Au fur et à mesure que le programme prendra de l'ampleur et que davantage de garanties de prêts seront émises, les revenus tirés des commissions devraient augmenter, ce qui aidera à compenser les charges d'exploitation et à faire progresser l'organisation vers le seuil de rentabilité.

Garanties de prêts

Le 2 février 2026, CGPAC a émis une garantie de prêt de 16,8 millions de dollars afin de permettre à la Première Nation Aamjiwnaang et à la Première Nation de Kettle et Stony Point d'acquérir conjointement une participation d'environ 20 % dans la ligne de transport d'électricité reliant Chatham à Lakeshore, premiers projets d'Hydro One réalisés selon son modèle de participation en capitaux propres 50/50.



Le 17 juin 2026, CGPAC a accordé une garantie de prêt de 715 millions de dollars dans le cadre d'un partenariat à parts égales avec la province de l'Ontario par l'entremise du Programme de financement pour les initiatives autochtones afin de permettre à un partenariat des Premières Nations visées par les traités Williams d'investir 700 millions de dollars dans le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington. Cette entente leur permettra d'obtenir une participation en capitaux propres dans la base tarifaire réglementée du projet lorsque celui-ci sera pleinement opérationnel. Il s'agit de la plus importante garantie de prêt jamais accordée à une communauté autochtone au Canada; elle viendra soutenir le projet canadien de construction des premiers petits réacteurs modulaires (PRM) au sein du G7.

Gestion des risques

CGPAC est exposée aux risques de crédit, d'exploitation et de réputation qui sont inhérents aux programmes de garanties de prêts. Pour gérer ces risques, la Corporation effectue un contrôle diligent approfondi et une modélisation financière rigoureuse pour chaque demande, puis un suivi continu des projets garantis afin d'assurer le respect des clauses restrictives. La Corporation vise une diversification régionale et sectorielle de son portefeuille, dans les limites de l'admissibilité au programme, en examinant régulièrement les paramètres et les seuils de risque. Elle réalise un examen obligatoire du programme sur deux ans afin d'en évaluer l'efficacité globale et l'appétit pour le risque. La tolérance au risque du programme est calibrée de manière à soutenir les projets qui génèrent des flux de trésorerie prévisibles et stables, comme les services publics réglementés ou ceux qui sont assortis de conventions de soutirage à long terme, bien que les projets en démarrage ou à risque élevé soient généralement admissibles. CGPAC prendra des décisions d'investissement en veillant à ce que le risque global du portefeuille demeure raisonnable.

Perspectives

CGPAC examine actuellement plusieurs demandes de garantie de prêt, ce qui démontre un grand intérêt et un besoin important pour le programme. La Corporation est donc bien placée pour jouer un rôle transformateur dans l'avancement de la participation économique des Autochtones au Canada.

Voici les priorités stratégiques de CGPAC :

- constituer un conseil d'administration complet;
- continuer à bâtir une équipe de direction dévouée et une équipe opérationnelle complète;
- ajouter au portefeuille des garanties de haute qualité provenant de divers secteurs et régions;
- atteindre le seuil de rentabilité à mesure que le programme évolue.

La Corporation continuera de perfectionner ses processus, d'élargir ses activités de sensibilisation et de collaborer avec ses partenaires fédéraux et provinciaux afin de maximiser son influence. Au cours des prochaines années, CGPAC évaluera l'efficacité des programmes, la gestion des risques et la portée sectorielle, s'assurant ainsi que la Corporation demeure à l'écoute des besoins changeants des communautés autochtones et de l'économie canadienne.



ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

	Notes	30 juin 2026	31 décembre 2025
Actifs financiers			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		5 963 \$	3 888 \$
Débiteurs		208	200
Total des actifs financiers		6 171	4 088
Passifs financiers			
À payer à CDEV	4	9 670	7 720
Produits différés	3	6 352	3 933
Créditeurs et charges à payer		2 704	298
Total des passifs financiers		18 726	11 951
Passifs financiers nets		(12 555)	(7 863)
Les passifs financiers nets se composent des éléments suivants :			
Capital social	5	1	1
Déficit accumulé		(12 556)	(7 864)
		(12 555) \$	(7 863) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Au nom du conseil d'administration,



Administrateur



Administrateur



ÉTAT DES RÉSULTATS

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

		Trimestre clos le 30 juin 2026		Semestre clos le 30 juin 2026	
	Notes	Budget	Réel	Budget	Réel
Produits					
Frais de garantie – émission	3	171 \$	36 \$	342 \$	72 \$
Frais de garantie – entretien	3	598	209	897	413
Produits d'intérêts		24	26	48	53
Total des produits					
		793	271	1 287	538
Charges d'exploitation					
Honoraires et de frais de services-conseils		275	228	550	331
Salaires et services partagés	4	1 613	862	3 225	1 751
Charges de bureau et frais généraux		70	36	140	82
Conférences et déplacements		88	53	175	112
Rémunération des administrateurs		62	21	125	63
Total des charges d'exploitation					
		2 108	1 200	4 215	2 339
Coûts directs du programme de garantie, montant net					
		2 250	2 344	3 500	2 891
Total des charges					
		4 358	3 544	7 715	5 230
Déficit pour la période					
		(3 565)	(3 273)	(6 428)	(4 692)
Déficit accumulé					
Déficit à l'ouverture de la période		(11 863)	(9 283)	(9 000)	(7 864)
Déficit pour la période		(3 565)	(3 273)	(6 428)	(4 692)
Déficit à la clôture de la période					
		(15 428) \$	(12 556) \$	(15 428) \$	(12 556) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

Trimestre clos le
30 juin 2026

Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :

Activités de fonctionnement :

Déficit pour la période	(4 692) \$
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	
Augmentation des produits différés	2 419
Augmentation des débiteurs	(8)
Augmentation des montants à payer aux parties liées	1 950
Augmentation des créditeurs	2 406

Variation de la trésorerie provenant des activités de fonctionnement	2 075
--	-------

Trésorerie à l'ouverture de la période	3 888
--	-------

Trésorerie à la clôture de la période	5 963 \$
--	-----------------

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



ÉTAT DE LA VARIATION DES ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS NETS

(en milliers de dollars canadiens)

(non audité)

	Trimestre clos le 30 juin 2026		Semestre clos le 30 juin 2026	
	Budget	Réel	Budget	Réel
Déficit pour la période	(3 565) \$	(3 273) \$	(6 428) \$	(4 692) \$
Passifs financiers nets à l'ouverture de la période	(11 863)	(9 282)	(9 000)	(7 863)
Passifs financiers nets à la clôture de la période	(15 428) \$	(12 555) \$	(15 428) \$	(12 555) \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.



NOTES ANNEXES

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026

(Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(non audité)

1. Entité présentant l'information financière et nature des activités

La Corporation de garantie de prêts pour les Autochtones du Canada (« CGPAC » ou la « Corporation ») est une filiale à cent pour cent de la Corporation de développement des investissements du Canada (« CDEV »). CDEV est pour sa part la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada (le « gouvernement » ou le « gouvernement du Canada »). En vertu d'un décret rendu par le gouverneur en conseil, CDEV a constitué CGPAC sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 16 décembre 2024. La Corporation est une société d'État mandataire et est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* (la « LGFP »), mais elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. CGPAC est une filiale de CDEV, mais elle n'a pas fait l'objet d'une consolidation avec CDEV, car cette dernière n'est pas réputée en détenir le contrôle.

La Corporation a le mandat de mettre en œuvre le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones, tel qu'il a été annoncé dans le budget de 2024, qui fournit des garanties de prêts afin d'aider les groupes autochtones à obtenir du financement abordable et à devenir copropriétaires de grands projets à travers le Canada. Les activités de CGPAC comprennent la rencontre de candidats, l'analyse d'investissements et le contrôle diligent, la négociation d'ententes de garantie, la recommandation de garanties de prêts pour approbation par le ministre des Finances et la gestion du portefeuille de garanties en cours.

Les garanties de prêts assurent que la dette sera remboursée par le gouvernement fédéral si l'emprunteur (les groupes autochtones) n'est pas en mesure de le faire. Aux termes de la *Loi n° 1 d'exécution du budget de 2024*, le ministre des Finances prélève sur le Trésor et verse les sommes nécessaires au remboursement du capital et des intérêts relatifs aux garanties ainsi que les autres sommes nécessaires pour s'acquitter des obligations découlant de ces garanties, en cas de défaillance sur les prêts pour lesquels les garanties ont été émises. Voir la note 6 « Passifs éventuels ».

La Corporation utilise la méthode du recouvrement des coûts. L'échéancier de l'émission des garanties étant incertain, CGPAC aura des besoins de fonds de roulement à court terme pour assumer les charges d'exploitation du programme. À la phase de démarrage, tous les besoins en trésorerie à court terme seront assumés par CDEV, puis lui seront remboursés lorsque la trésorerie sera disponible grâce à la génération de produits liée à l'émission et au suivi de garanties.

CGPAC a été constituée en décembre 2024 et son premier rapport financier a été publié pour la période close le 30 septembre 2025. En conséquence, aucun chiffre comparatif n'a été présenté pour la période close le 30 juin 2025.



NOTES ANNEXES

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026

(Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(non audité)

2. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées lors de l'établissement des présents états financiers intermédiaires résumés sont conformes à celles qui ont été appliquées lors de l'établissement des états financiers annuels de la Corporation. Les présents états financiers intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Les domaines qui nécessitent un jugement et dont l'incidence sur les montants comptabilisés est la plus significative sont présentés à la note 2 a) des états financiers de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2025. Il n'y a eu aucun changement significatif aux domaines nécessitant des estimations et l'exercice du jugement au cours du semestre clos le 30 juin 2026.

De l'avis de la direction, tous les ajustements jugés nécessaires pour la présentation fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la Corporation ont été inclus. Les résultats d'exploitation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026 ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2026.

3. Commission de garantie de prêt

Les garanties de prêts sont fournies conformément aux modalités énoncées dans :

- a) les documents associés à la garantie de prêt;
- b) le Programme de garantie de prêts pour les Autochtones.

En contrepartie des garanties de prêts, CGPAC reçoit des frais d'émission uniques et des frais d'entretien trimestriels récurrents. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la garantie de prêt, tandis que les frais d'entretien sont comptabilisés trimestriellement lorsqu'ils sont gagnés.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026, la commission de garantie de prêts était la suivante :

	Trimestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2026
Solde à l'ouverture de la période	4 063 \$	3 933 \$
Frais d'émission perçus	2 325	2 490
Frais d'émission reçus	(36)	(71)
Solde des produits différés à la clôture de la période	6 352 \$	6 352 \$



NOTES ANNEXES

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026

(Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(non audité)

4. Transactions entre parties liées

Les parties liées comprennent CDEV et ses filiales, tous les ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État du gouvernement du Canada, ainsi que les principaux dirigeants. Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs et les hauts dirigeants de la Corporation.

Le 6 octobre 2025, CGPAC et CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutien ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de CGPAC et du PGPA. Aux termes de l'entente de services, CGPAC désigne CDEV à titre de mandataire afin de payer, pour le compte de la Corporation, les dépenses dûment approuvées. CGPAC s'engage à verser à CDEV l'intégralité des montants exigibles aux termes des factures, pourvu qu'elle ne se soit pas tenue d'effectuer un paiement tant qu'elle ne dispose pas de liquidités suffisantes.

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2026, CDEV a fourni des services à la Corporation d'une valeur totale de 0,9 million de dollars et de 1,8 million de dollars, respectivement. Au 30 juin 2026, un montant de 9,7 millions de dollars était payable à CDEV (7,7 millions de dollars à recevoir de CDEV au 31 décembre 2025).

	Trimestre clos le 30 juin 2026	Semestre clos le 30 juin 2026
Salaires et services partagés*		
Services de mise en œuvre et de conseil en financement	126 \$	313 \$
Mobilisation des Autochtones	236	410
Finances et administration	318	600
Affaires juridiques	47	144
Ressources humaines	33	64
Communications	24	32
Autres	78	188
	862 \$	1 751 \$

* Les salaires et avantages sociaux, totalisant 0,5 million de dollars et 0,9 million de dollars, respectivement, pour le trimestre et le semestre, sont inclus dans le tableau ci-dessus.



NOTES ANNEXES

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2026

(Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

(non audité)

5. Capital social

- a) Autorisé – nombre illimité d’actions ordinaires avec droit de vote
- b) Émis et en circulation

Action ordinaire émise à l'intention de CDEV	Nombre d'actions	Valeur
Solde aux 31 décembre 2025 et 30 juin 2026	1	1 \$

6. Passifs éventuels

Garanties de prêts

Depuis le lancement du programme, CGPAC a conclu plusieurs ententes, comme il est indiqué ci-dessous. Comme CGPAC est une société d'État mandataire, l'obligation de la Corporation en vertu de chaque garantie de prêt est effectivement souscrite par le gouvernement du Canada. Au 30 juin 2026, il n'y a aucune indication qu'un paiement en vertu de la garantie de prêt est probable au titre des garanties accordées à ce jour, et, par conséquent, aucun passif n'a été comptabilisé dans les états financiers.

Pipeline Westcoast d'Enbridge (entente datée du 2 juillet 2025)

CGPAC a fourni une garantie de prêt de 30 ans de 400 millions de dollars pour permettre à un consortium de groupes des Premières Nations de participer au pipeline Westcoast d'Enbridge.

Chatham à Lakeshore d'Hydro One (entente datée du 6 février 2026)

CGPAC a accordé une garantie de prêt de 20 ans de 16,8 millions de dollars à deux groupes des Premières Nations afin de leur permettre d'acquérir une participation totale de près de 20 % dans le projet reliant Chatham à Lakeshore d'Hydro One.

Projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington (entente datée du 17 juin 2026)

CGPAC a accordé une garantie de prêt de 715 millions de dollars d'une durée de 37 ans, dans le cadre d'un partenariat à parts égales avec la province de l'Ontario par l'entremise du Programme de financement pour les initiatives autochtones, à un consortium de groupes des Premières Nations afin de soutenir un investissement de 700 millions de dollars dans le projet de nouvelle centrale nucléaire de Darlington. Cette opération donnera lieu à une participation en capitaux propres dans la base tarifaire réglementée du projet lorsque celui-ci sera pleinement opérationnel. Les Premières Nations participantes obtiendront une part des revenus à long terme générés par ces installations électriques propres.

7. Approbation des états financiers

Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé les présents états financiers le 18 août 2026.



ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Conseil

d'administration

Michael Bonshor	Président
Elizabeth Wademan	Administratrice
Dwight Ball	Administrateur
Kristan Straub	Administrateur

Dirigeants

Kristan Straub	Président et chef de la direction
Annie Sismanian	Chef des finances
Stephen Eddy	Vice-président, affaires juridiques
Aaron Manz	Vice-président et chef des investissements
Matthew Pike	Vice-président, Relations autochtones
Tess Lofsky	Chef du contentieux
Carlos Gallardo	Trésorier
Russ Wenman	Vice-président, services de mise en œuvre et de conseil en financement

